

## Enfin LA SOLUTION pour anticiper le Risque Prud'homal !

**30 000€**  
Le montant moyen des condamnations

### UNE GARANTIE FINANCIÈRE

- ◆ Paiement des condamnations prud'homales

### UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

- ◆ Hotline d'information juridique
- ◆ Paiement immédiat des frais et honoraires de VOTRE avocat

### UNE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ENTREPRISE

- ◆ Réponse à l'obligation du code du travail



### Pour une demande de cotation

Contactez-nous : Pierre Yves BUSSELIER - 06.09.58.45.16 -  
[contact@assurplus.com](mailto:contact@assurplus.com)